



UNIVERSITÉ DE CORSE PASCAL PAOLI
ECOLE DOCTORALE ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ
UMR CNRS 6240 LISA - FLLASHS

UNIVERSITÀ DELLA SVIZZERA ITALIANA
FACOLTA DI COMUNICAZIONE, CULTURA E SOCIETÀ



Thèse en cotutelle internationale
présentée pour l'obtention des grades de

DOCTEUR EN HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

**Mention : Histoire et civilisations, histoire des mondes modernes,
histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique**

et

DOCTEUR EN SCIENCES DE LA COMMUNICATION

Soutenue publiquement par

SERENA TALAMONI

le 18 décembre 2020

**L'imaginaire politique en action :
le cas des débats à l'Assemblée de Corse (2010 à 2015)**

Directeurs :

M. Didier Rey, Professeur, Université de Corse
M. Maurizio Viroli, Professore, Università della Svizzera Italiana

Rapporteurs :

M. Paul Dietschy, Professeur, Université de Franche-Comté
M. Jean-Paul Pellegrinetti, Professeur, Université Côte d'Azur

Jury :

Mme. Aurélie Arcocha-Scarcia, Professeure émérite, Université Bordeaux Montaigne
M. Paul Dietschy, Professeur, Université de Franche-Comté
M. Eugène Gherardi, Professeur, Université de Corse
M. Roberto Louvin, Professore Associato, Università degli Studi di Trieste
M. Jean-Paul Pellegrinetti, Professeur, Université Côte d'Azur
M. Didier Rey, Professeur, Université de Corse
Mme. Anne-Marie Thiesse, Directrice de recherche CNRS
M. Maurizio Viroli, Professore, Università della Svizzera Italiana

RESUME

Cette thèse se propose d'étudier l'histoire de l'imaginaire politique d'une communauté d'élus : ceux de l'Assemblée de Corse. Entreprendre un travail de ce type suppose de considérer que la connaissance approfondie d'une collectivité humaine peut être riche d'enseignements, pour ladite communauté et au-delà, notamment en matière d'action publique. Il s'agit donc, résolument, d'une démarche de recherche appliquée. L'imaginaire « politique » investigué prend donc en compte, dans la perspective qui est la nôtre, les aspects relatifs aux traits culturels et identitaires, ceux-ci étant consubstantiels au politique et à l'action publique. C'est donc l'expression de cet imaginaire relatif à l'identité et à l'appartenance qui a été principalement recherchée au sein de la parole des élus de l'Assemblée de Corse. Ce terrain a été choisi car il s'agit de l'institution la plus représentative de l'ensemble de la société corse et celle qui est dotée de la force symbolique la plus considérable. Nous pouvons donc formuler l'hypothèse d'une relation étroite entre le système imaginaire en présence et celui de la société insulaire dans son ensemble. Ce terrain constituerait, alors, une porte d'entrée vers l'imaginaire politique de la société corse. Cela ne doit cependant pas nous conduire à nier les spécificités de chacun des deux systèmes imaginaires, même si ceux-ci connaissent d'importantes interrelations.

L'imaginaire qui est donc, plus précisément, l'objet de notre étude s'exprime dans un cadre précis : celui d'une institution délibérative. Au sein de cette « institution de parole ¹ », la mandature 2010-2015 est la source de notre corpus principal. Pouvoir appréhender cet imaginaire enraciné dans l'histoire immédiate² nécessite, pour le chercheur, de connaître les différentes dimensions de cette institution dans ses aspects structurels comme interactionnels.

C'est ainsi que nous avons abordé l'Assemblée de Corse et son imaginaire : tant d'un point de vue structurel qu'interactionnel, en les considérant comme le fruit d'une histoire, d'un contexte, et de situations d'interactions. Nous avons donc adopté une approche synchronique mais également diachronique, en prenant particulièrement en compte l'ancrage historique de l'objet d'étude. Pour explorer l'imaginaire en question, nous avons tenté de répondre aux interrogations suivantes : quel est cet imaginaire politique « de l'identité et de l'appartenance » ? Comment apparaît-il au sein de l'hémicycle ? Quelles sont ses conséquences et comment peut-on l'envisager comme une ressource en matière d'action publique ?

Mots-clés : Imaginaire politique, discours parlementaires, histoire, identité, culture, action publique.

¹ Nous employons l'expression « institution de parole » pour désigner une institution, dans ses dimensions matérielles et immatérielles, dont la visée est l'expression d'une parole « en action », c'est à dire à la fois délibérative et performative. Remarquons que ce sens diffère de celui qui est généralement attribué à la formule « institution de parole », c'est-à-dire celui de synonyme de la notion de « genre de discours » : « nombre de chercheurs en sciences du langage portent une extrême attention aux genres de discours, c'est-à-dire aux institutions de parole à travers lesquelles s'opère l'articulation des textes et des situations où ils apparaissent » (Dominique Maingueneau, « La situation d'énonciation, entre langue et discours », *Dix ans de S.D.U.*, Version revisitée, Craiova, Editura Universitaria Craiova, 2004, p. 1.)

² Voir sur ce point notamment Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate: historiographie, sources et méthodes*, 2. éd, Paris, Colin, 2012.

SUMMARY

This thesis proposes to study the history of the imaginary of a political community : that of the elected members of the Assembly of Corsica. Undertaking work of this type implies considering that in-depth knowledge of a human community and its history can be rich in lessons, for the said community and beyond, particularly in terms of public action. It is therefore, resolutely, an applied research approach. The "political" imaginary investigated thus takes into account, from our perspective, aspects related to cultural and identity traits, which are consubstantial to politic and public action. It is therefore the expression of this imaginary relating to identity and belonging that was mainly sought in the speeches of the elected representatives of the Assembly of Corsica. This field was chosen because it is the most representative institution of the Corsican society as a whole and the one with the greatest symbolic force. We can therefore formulate the hypothesis of a close relationship between the imaginary system here and that of the island society as a whole. This field would then be a gateway to the political imaginary of the Corsican society. This should not, however, lead us to deny the specificities of each of the imaginary systems, even if they are linked.

The imaginary which is therefore, more precisely, the object of our study is expressed in a precise framework: that of a deliberative institution. Within this "institution of speech"¹, the 2010 to 2015 term of office is the source of our main corpus. To be able to apprehend this imaginary rooted in immediate history requires, for the researcher, to know the different dimensions of this institution in its structural as well as interactional aspects. This is how we have approached the Assembly of Corsica and its imaginary : from both a structural and interactional point of view, considering them as the fruit of a history, a context, and situations of interactions. We have therefore carried out our study in a synchronic but also diachronic way, taking into account in particular its historical anchoring. In order to explore this imaginary, we tried to answer the following questions : what is this political imaginary of "identity and belonging" ? How does it appear in the hemicycle ? What are its consequences and how can it be seen as a resource for public action ?

Keywords: Political imaginary, parliamentary speeches, history, identity, culture, public action.

¹We use the expression "institution of word" to designate an institution, in its material and immaterial dimensions, whose aim is the expression of a speech "in action", i.e. both deliberative and performative. It should be noted that this meaning differs from the one generally attributed to the formula "institution of speech", i.e. that of a synonym for the notion of "type of speech": "many researchers in language sciences pay extreme attention to genres of discourse, i.e. to the institutions of speech through which the articulation of texts and the situations in which they appear is effected" (Dominique Maingueneau, "La situation d'énonciation, entre langue et discours", Dix ans de S. D.U, Version revisitée, Craiova, Editura Universitaria Craiova, 2004, p. 1).